

Réunica
Votre partenaire
protection sociale



Paritaire,
indépendant,
à but non lucratif

● **Retraite complémentaire :**

1 institution ARRCO :
Réuni Retraite Salariés

1 institution AGIRC :
Réuni Retraite Cadres

● **Prévoyance - Santé :**

1 institution de Prévoyance

1 mutuelle

● **Epargne :**

partenariat avec des sociétés
de gestion spécialisées

380 000
contrats

7,5 milliards d'euros
de cotisations

8 millions
de personnes affiliées

1,4 million
d'allocataires en retraite

Votre contact :
01 40 22 37 37
ou numéro Azur
08 10 10 37 37*

154, rue Anatole France
92599 Levallois Perret Cedex
www.reunica.com



3599 - GIP | COMMUNICATION - RÉUNICA Mutuelle - Marketing - Référence 11586-02/2009 - Crédit photos : Jupiterimages - * Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Réunica
Santé

Modulaire



Choisissez « le meilleur »
pour votre
couverture Santé



Action
Sociale

Épargne

Retraite

Prévoyance

Santé



Pour votre
complémentaire
santé...



Réunica

Santé Modulaire

Plus
Réunica

La liberté de choisir des niveaux de garanties adaptés et évolutifs

Couvrant l'ensemble de vos besoins de Santé avec ses 3 formules, Réunica Santé Modulaire privilégie la souplesse pour vous permettre de choisir dans chaque formule des niveaux de garanties adaptés à votre situation et à votre budget.

...vous avez des priorités :

pouvoir choisir des garanties évolutives et adaptées à votre situation tout en respectant votre budget.

Avec **Réunica Santé Modulaire**, vous avez la solution santé répondant pleinement à vos besoins et à vos priorités.

Pour vous, Réunica Santé Modulaire intègre des avantages spécifiques - les « **Plus Réunica** » - vous offrant :

- > des niveaux de garanties **adaptés et évolutifs**,
- > des tarifs compétitifs pour une **juste assurance** respectueuse de votre budget,
- > la prise en charge des actes de prévention et des soins non remboursés par la Sécurité sociale : les **médecines douces**, la podologie...
- > un accès gratuit à une offre complète de **services à la personne** avec Réunica Vie Pratique,
- > la **solidarité** en cas de « coup dur ».

C'est également le bénéfice du **Tiers Payant** sur toutes les formules, plus de suivi personnalisé et d'assistance... et bien d'autres avantages.

Réunica Mutuelle
a fait le choix
de la modularité

pour que vous puissiez **choisir**
« **le meilleur** » pour votre couverture santé.

	Essentielle	Tranquillité			Confort						
Soins courants Hospitalisation (SCH)	100 %	Niveau 1 100 %	ou	Niveau 2 150 %	ou	Niveau 3 200 %	Niveau 4 250 %	ou	Niveau 5 300 %	ou	Niveau 6 400 %
Optique/Dentaire Appareillage (ODA)		Niveau 1 100 %	ou	Niveau 2 150 %	ou	Niveau 3 200 %	Niveau 4 250 %	ou	Niveau 5 300 %	ou	Niveau 6 400 %
Prévention Bien-être Equilibre (PBE)		Actif niveau 1	ou	Famille niveau 1	ou	Senior niveau 1	Actif niveau 2	ou	Famille niveau 2	ou	Senior niveau 2

Important : les garanties sont exprimées en % de la base de remboursement de la Sécurité sociale (Régime obligatoire inclus).

La souplesse par l'exemple

François S., 65 ans, habitant Paris, choisit la **Formule Tranquillité**

Quelques exemples de remboursements :

Soins courants/Hospitalisation (médicale, chirurgicale et maternité)	Niveau 3
Consultation (généraliste ou spécialiste) :	200 %
Chambre individuelle :	40 €/jour
Frais de séjour / Hospitalisation :	200 %
Optique/ Dentaire/Appareillage	Niveau 2
Verres/Monture :	100 % + 100 € ⁽¹⁾
Soins dentaires :	150 %
Prothèses acceptées :	150 % + 50 € ⁽²⁾
Prévention/Bien-être/Equilibre	Senior
Médecine douce :	15 €/séance (3 max/an)
Médicaments prescrits non remboursés :	30 €/an
Forfait basse vision :	30 €/an

⁽¹⁾ forfait pour 2 ans par bénéficiaire

⁽²⁾ forfait annuel par bénéficiaire

Plus
Réunica

Des tarifs compétitifs pour une juste assurance respectueuse de votre budget

Pour votre complémentaire santé, le rapport « Coût/Garanties » est déterminant. Avec Réunica Mutuelle, vous bénéficiez de tarifs compétitifs respectueux de votre budget.

« La juste assurance au juste coût » est un engagement fondamental de Réunica qui repose sur l'une de ses valeurs fondatrices : **la solidarité.**

Des tarifs adaptés département par département

« La juste assurance », c'est tenir compte de la réalité des dépenses médicales de votre département. Ainsi, vous bénéficiez d'un tarif adapté à votre lieu de résidence.

10% de réduction pour votre conjoint(e)

En cas d'adhésion en couple, votre conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 10 % pendant toute la durée du contrat.

Plus
Réunica

Une solution couvrant les soins non remboursés et la prévention

Les besoins de santé évoluent, Réunica Mutuelle évolue avec eux. Nos formules intègrent la prévention et la prise en charge de soins ou de frais non remboursés par votre Sécurité sociale.

Réunica Mutuelle couvre ⁽¹⁾ :

Les soins non remboursés par la Sécurité sociale tels que :

- > médecine douce (ostéopathie, chiropractie, acupuncture)
- > podologie
- > médicaments prescrits par votre médecin (exemple : aide au sevrage tabagique, vaccins...)
- > implantologie
- > parodontologie
- > chirurgie corrective de l'œil

Les actes de prévention

- > tous les actes pris en charge dans le cadre du contrat responsable (respect du parcours de soins)
- > équilibre alimentaire et diététique
- > participation à l'adhésion d'un club sportif
- > forfait basse vision (aides optiques pour les personnes souffrant d'amblyopie)

⁽¹⁾ dans la limite des garanties souscrites.

Réunica Vie Pratique



Plus
Réunica

Un accès ⁽¹⁾ gratuit à une offre complète de services à la personne : Réunica Vie Pratique

Pour vous faciliter la vie au quotidien, Réunica Mutuelle vous donne accès gratuitement à la plateforme Réunica Vie Pratique. Vous bénéficiez de l'ensemble des services à la personne assortis de tous les avantages sociaux et fiscaux de la loi Borloo.

De multiples services, des prestataires de confiance

Réunica Vie Pratique vous met en relation avec des prestataires agréés et sûrs pour gérer le quotidien :

- > de **la famille** (soutien scolaire, garde d'enfants, assistance informatique)
- > de **la maison** (aide ménagère, petit bricolage, petit jardinage...)
- > des **personnes vulnérables** (préparation et livraison de repas à domicile, assistance aux personnes âgées ou handicapées, aide à la mobilité et transports...)

Vos avantages fiscaux : une réduction ou un crédit d'impôt

L'utilisation de services à la personne ouvre droit à une réduction d'impôt ou à un crédit d'impôt égal à 50 % des frais engagés dans la limite de 6 000 € par an (possibilité de majoration pour les personnes de 65 ans et plus bénéficiant d'une réduction fiscale allant jusqu'à 7 500 €).

⁽¹⁾ inclus dans toutes les formules sauf « Essentielle ».

Plus Réunica Une solidarité en cas de coup dur


La solidarité est une valeur fondatrice du Groupe.
C'est pourquoi Réunica Mutuelle a créé pour vous la « Solidarité coup dur »⁽¹⁾.

Disponible dès la deuxième année d'adhésion, d'un montant minimum de 200 €, cette « Solidarité coup dur », incluse dans les formules Tranquillité et Confort, est bonifiée tous les ans à concurrence de 1 000 €.

Elle vous permet ainsi de faire face à des dépenses imprévues en cas de coup dur⁽¹⁾.

Plus de solidarité entre bénéficiaires⁽²⁾

Chaque bénéficiaire peut, dans un esprit de solidarité, reverser tout ou partie de ses droits à la « Solidarité coup dur » à un autre bénéficiaire du contrat



« La Solidarité coup dur nous a vraiment bien aidés »
Geneviève R.,
63 ans, Marseille

« A la suite d'un grave problème de santé, mon mari a été hospitalisé 9 jours. Pour régler les dépassements d'honoraires du médecin, nous avons utilisé une partie de notre « Solidarité coup dur » à hauteur de 400 €. Je dois dire que cela nous a été bien utile pendant cette période difficile. »

⁽¹⁾ aux conditions suivantes : hospitalisation de plus de 8 jours, travaux dentaires importants, achat d'un fauteuil roulant.

⁽²⁾ sous certaines conditions.



Réunica Santé Modulaire

c'est également

> Le bénéfice du Tiers Payant sur toutes les formules

Quelle que soit la formule choisie :

- vous n'avez aucune avance à faire sur les frais pharmaceutiques, de laboratoires d'analyses et de cabinets de radiologies partenaires.

> Plus de suivi personnalisé et d'assistance

- un conseiller Réunica Mutuelle est à votre écoute pour vous accompagner dans le choix de vos garanties, vous conseiller, vous renseigner sur le suivi de vos remboursements...
- vous pouvez suivre vos remboursements en ligne sur internet ou par SMS
- vous bénéficiez d'un service d'assistance accessible 24 h/24 et 7j/7 comprenant la recherche d'une infirmière, l'envoi de médicaments, le transfert à l'hôpital et le retour au domicile⁽¹⁾...

> Plus de simplicité dans votre adhésion

- aucun droit d'entrée à régler
- garantie viagère
- pas de questionnaire médical, ni de visite médicale
- pas de temps d'attente : vous êtes assuré(e) dès la date d'effet de votre adhésion

⁽¹⁾ hors urgence médicale